

Les formations proposées sont conçues dans une démarche d'éducation populaire, elles constituent un lieu d'échange et d'expertise sur les pratiques professionnelles animées par un réseau d'intervenant.e.s - animateur.trice.s, formateur.trice.s, enseignant.e.s, chercheur.euse.s, expert.e.s.

Nos parcours se déclinent sur trois niveaux de formation diplômante : CQP AP, CPJEPS, BPJEPS "Activités Physiques pour Tous", et sur un programme complémentaire comportant de nombreuses actions de formation continue d'une durée de 2 à 5 jours.

Le CPJEPS est en cours d'habilitation DRAJES.



Animer, c'est mon métier !

CPJEPS

Animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle

Formation qualifiante
en apprentissage

Du jeudi 3 octobre 2024 au vendredi 5 décembre 2025

au 33, rue Saint Denis - 86000 POITIERS

Dates info collectives et sélection :

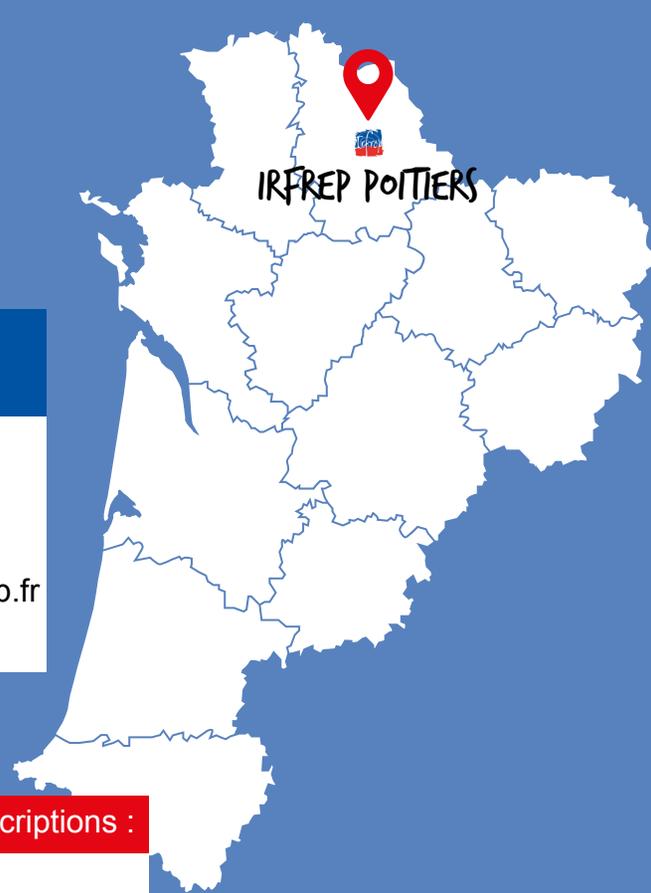
14/06/24 à Poitiers -14h

09/09/2024 à Poitiers - 10h

En devenant animateur, vous serez en capacité d'encadrer des activités dans tous les domaines pour tout public dans les centres de loisirs ou les associations.

Renseignements et inscriptions :

Virginie LEJAMBLE
Coordinatrice de formation
des métiers de l'animation
06 49 23 66 44
virginie.lejamble@ifrep.fr



Site administratif -
Site de formation

Ifrep 86
33 rue Saint Denis
86000 Poitiers
contact.formation@ifrep.fr
05.45.38.29.91

Renseignements et inscriptions :

Virginie LEJAMBLE
06 49 23 66 44
virginie.lejamble@ifrep.fr

JE (CHOISIS LE CPJEPS !



3 types de compétences professionnelles visées

Le CPJEPS « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle » est structuré autour de 3 blocs de compétences :

- Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle ;
- Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle ;
- Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

Les domaines d'activité visés

- Dans le domaine " Activités physiques " : Jeux collectifs/Jeux de pistes/ Jeux de découverte et de l'environnement ;
- Dans le domaine " Activités d'expression " : Activités d'expression théâtrale et cinéma, lecture contée, Arts visuels
- Dans le domaine scientifique et technique : Animations ludiques pour découvrir les jeux scientifiques, et techniques pour animer des ateliers bricolage/couture

Prérequis

- Avoir un projet lié à l'animation.
- Être titulaire du PSC1 (diplôme de secourisme).
- Si vous n'êtes pas titulaire du PSC1 ou son équivalent, nous proposons des sessions PSC 1
- Aucun niveau d'entrée requis.
- Une connaissance du milieu de l'animation socio-éducative ou sportive est souhaitée.
- Des tests de sélection auront lieu si plus de 15 candidats se présentent à l'entrée en formation.

Public concerné

Personnes issues de l'animation volontaire (BAFA, BAFD, bénévoles), salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi,...

Emplois visés

La mention CPJEPS "animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle" répond pleinement aux besoins des structures employeuses, telles que les accueils collectifs de mineurs, les centres sociaux...

- Animateur enfance- jeunesse.
- Animateur en accueil de loisirs.
- Animateur en accueil de loisirs périscolaires.
- Animateur en séjours de vacances.
- Animateur socioculturel.

Organisation de la formation

Formation en centre de formation : 690 heures
Stage en entreprise : De 300 à 1579 heures

Principes

- Alternance et tutorat : une combinaison d'apports théoriques et de pratiques professionnelles sur un rythme équilibré.
- Pédagogie active Alternance d'apports théoriques et de mise en application en atelier pédagogique et en entreprise. Supports de cours remis à chaque stagiaire (plateforme ou version papier). Exercices pratiques et interactifs faisant appel à la participation et à l'expérience des participants. Situations basées sur l'analyse du vécu en entreprise, échanges entre stagiaires.
- L'individualisation des parcours : les contenus et la durée de la formation peuvent être allégés suite à des tests de positionnement.

Equipe pédagogique

Équipe pédagogique coordonnée par l'IRFREP (service de formation professionnel de la LIGUE de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine).
La liste des intervenants et toutes les modalités pédagogiques sont validées par la DRAJES Nouvelle-Aquitaine.

Tarif et financement

Formation en apprentissage
Pour connaître le coût, vous pouvez réaliser une simulation sur le site :
<https://alternance.emploi.gouv.fr/>

